

DÉBAT

La lutte socialiste à la campagne

Point de vue de la base et particularismes locaux

L'initiative de la Fédération du Gard, ouvrant parmi ses militants la discussion sur mes deux articles de « T. S. » (217-218), mérite incontestablement d'être reprise et élargie. Reprise par d'autres fédérations de régions rurales, élargie à des militants agricoles non-membres du parti. Le texte de la Fédération du Gard met l'accent sur certaines difficultés de compréhension, il souligne la nécessité de mieux préciser certaines questions et notamment le caractère interne du mouvement coopératif qui n'avait été qu'esquissé lors de cette étude.

Les articles soumis aux lecteurs de « T. S. » ne représentaient pas un point de vue individuel, ils avaient été discutés avec un certain nombre de militants syndicalistes paysans, membres ou sympathisants du parti, ils reflétaient assez fidèlement les conclusions auxquelles sont arrivés, en particulier, les militants agricoles du Sud-Ouest toulousain et de l'Ouest dont on sait qu'ils représentent, au sein de la mosaïque politique qu'est le syndicalisme agricole, la tendance la plus proche des conceptions politiques générales de notre parti. Il s'agit de vastes provinces, vouées à des productions « de masse » — lait, viandes, céréales — beaucoup plus représentatives de la situation générale de l'agriculture française que la petite région naturelle sur laquelle s'appuie l'expérience de nos camarades du Gard. Leurs points de vue sur les deux aspects fondamentaux de leur critique — possibilités de survivance de l'exploitation familiale et caractéristiques du syndicalisme — sont l'un et l'autre le reflet de cette situation particulière qu'il aurait été nécessaire d'exposer aux lecteurs de « T. S. ».

Un artisanat de luxe agricole

L'étude du texte du Gard confirme en effet ce que nous savions déjà de l'implantation du parti dans ce département : qu'elle est limitée à la zone fertile qui s'étend entre les plateaux des Costières et le littoral méditerranéen. Il s'agit là d'une petite région agricole particulièrement favorisée puisque :

a) elle dispose d'un ensoleillement exceptionnel lui assurant une prime de précocité, garante de bonnes conditions de commercialisation et d'eau à profusion. On a pu dire de cette région que l'irrigation y était presque superflue ; or elle fut l'une des premières régions de France à en bénéficier. Les terres, relativement bonnes et variées, bien exposées, protégées du mistral et disposées en pentes douces permettent une excellente utilisation mécanique. Il s'agit là de conditions rarement réunies ensemble en pays méditerranéen, pour ne pas parler des autres régions ;

b) cette situation permet aux exploitations agricoles d'y pratiquer une polyculture intensive de qualité, à plusieurs « niveaux » d'altitude, ce qui les met à l'abri des risques commerciaux comme des fléaux naturels : si une production ne « donne rien », il y a toutes chances de se rattraper sur les autres. L'un de nos camarades, manifestement le principal « correspondant » de la Fédération fait « tourner » son exploitation sur huit produits, échelonnés de mars à janvier, à savoir, dans l'ordre des récoltes : asperges, fraises, cerises, pêches, melons, raisins de table (muscats), raisins de cuves (vins des Costières, V.D.Q.S.) et olives. Notons qu'il s'agit là de productions de haute qualité, protégées par des labels et une réputation centenaire, autour desquelles se

sont établis des marchés réputés (Cavaillon, Châteaurenard, Nîmes).

L'existence des bottiers de la rue Saint-Honoré n'est pas un argument contre l'existence des usines à chaussures. Nous avons expliqué, dans le programme agricole proposé au parti à l'occasion des élections cantonales de 1962, que l'agriculture moderne s'orientait vers un double secteur de consommation : celui des productions de « masse », lait, viandes, vins de grande consommations, fruits et légumes pour la conserverie, aviculture industrielle, et celui, infiniment plus étroit, des produits de luxe. Producteurs de fruits de qualité (pour la consommation en frais), primeuristes, horticulteurs, maraîchers des ceintures urbaines, vigneron du Champenois, de Cognac et des grandes appellations, etc., constituent les éléments de cet « artisanat de luxe » que la société industrielle voit reflourir partout à côté de la production de série.

Ce secteur artisanal — que l'on retrouve aux U.S.A. comme en Yougoslavie et on le rétablit en U.R.S.S. — atteindra la coopération au stade machines, groupement de producteurs, voire association partielle, mais conservera effectivement les caractéristiques essentielles de l'exploitation familiale, avec sa relative autonomie de décision et les risques qu'elle comporte !

Quelle que soit la forme du régime économique, nous allons, en agriculture, vers la constitution de quatre types d'exploitations :

a) la grande exploitation extensive — hautement mécanisée — capitaliste ou collective ;

b) le secteur « intégré » où subsistera formellement l'exploitation individuelle, mais où elle aura perdu toute autonomie de décision. Ce secteur pouvant, selon les cas, être intégré par le secteur capitaliste (industrie de transformation ou grand commerce) ou autogéré sous forme coopérative (le pouvoir de décision appartenant à ce moment aux exploitants associés, mais pas à l'exploitation) ;

c) le secteur artisanal, limité à quelques productions et à quelques zones ;

d) enfin, du moins en système capitaliste et, sans doute, tout au long de la première phase du socialisme, se maintiendra une agriculture marginale, servant d'appoint et de volant de sécurité à l'agriculture commerciale. Celle-ci sera le fait de paysans-ouvriers, d'agriculteurs retraités ou âgés et autres catégories d'exploitants pour lesquels l'agriculture ne constituera pas le revenu principal.

Les cas de nos camarades du Gard se situent nettement dans le troisième groupe. Il ne saurait être considéré comme « typique » et « représentatif », de même que celui, qui nous a été posé en d'autre temps, des horticulteurs de Grasse et des producteurs d'oignons à bulbe

de Saumur !

Ces remarques faites, et nous y reviendrons, car elles ont des implications jusques et y compris dans l'activité politique de la Fédération du Gard en milieu agricole. Il semble que les remarques des correspondants appellent à préciser les caractéristiques du secteur intégré (qu'il soit capitaliste ou coopératif). En effet, dans l'esprit des camarades, il apparaît qu'ils ne font aucune distinction de fond entre secteur intégré et grande exploitation de type industriel. La remarque sur la « surveillance des coupeurs de raisins de table » par exemple le montre clairement.



Or, c'est précisément lorsque de grands trusts de la conserverie alimentaire — Findus en Suède, Libby's, United Fruit aux U.S.A. — se sont aperçus des dangers de la grande exploitation lorsqu'elle a un caractère intensif — cas des productions légumières et fruitières — qu'ils inaugureront la politique contractuelle, dite « intégration verticale ».

Dans ce système, l'exploitant s'engage, vis-à-vis de son intégrateur, à fournir un certain type de produit, au moment et dans les quantités déterminées par celui-ci, qui lui donne les moyens techniques, matériels et autres de respecter ses engagements. Mais l'exploitant, dans ce cadre, va précisément s'ingénier à multiplier sa rentabilité. Nos camarades du

Gard, constatant que la présence de l'exploitant utilisant sa main-d'œuvre familiale (on ne peut ici s'empêcher de songer au slogan du C.N.J.A. : « L'exploitation familiale, c'est l'exploitation de la famille ») aboutit à de meilleurs résultats que celle d'un contremaître anonyme, ne font que confirmer le point de vue des bureaux d'études de Findus ou de Libby's. Et c'est précisément là qu'est le principal danger social de l'Intégration. Parce qu'il conserve « l'illusion » de la propriété, de l'autonomie de décision, parce qu'il continue à croire que son revenu dépend de sa productivité, notre exploitant s'échine, investit, écrase de tâches sa femme et ses enfants. Au renouvellement du contrat, il s'apercevra qu'il lui faut maintenant produire plus pour obtenir le même revenu, ses efforts n'ayant abouti qu'à contribuer à l'écroulement des prix. Comme le trust est placé en position de monopole, comme l'exploitant est endetté par rapport à lui, il continuera jusqu'à ce qu'il abandonne la partie, en vendant fort cher à un successeur naïf son droit d'être exploité.

Les conditions de la démocratie coopérative

La mise en place de grands ensembles coopératifs se fera évidemment selon les mêmes normes techniques. Le pouvoir de décision sera reporté au niveau collectif. Ici se pose la deuxième critique importante de nos camarades du Gard. Ils nous font remarquer que, dans la pratique, la gestion d'une coopérative, lorsque celle-ci a atteint la taille d'un grand ensemble industriel, risque d'échapper aux adhérents de base au moins autant que le trust capitaliste. Et il est évident que nous nous trouvons là en présence d'une contradiction qui n'est pas seulement propre à la coopération en système capitaliste, mais constitue en fait le problème fondamental de l'économie socialiste. Comment concilier l'efficacité industrielle et technique avec la démocratie ? Nous ne le résoudrons pas en nous renfermant dans le jardin de Candide, pour philosopher avec Pangloss sur le sort du monde. Mais ce problème est, en tous les cas, en ce qui concerne l'agriculture, étroitement lié aux structures de la production elle-même. La participation effective de la communauté agricole locale à la gestion de ces grands ensembles ne peut évidemment être assurée aujourd'hui comme lors de la fondation des premières coopératives, simples syndicats de collecte où l'on réunissait les adhérents à la mairie communale. Elle inclut la décentralisation des responsabilités et la formation, au sein de chaque commune de militants coopératifs, techniquement avertis, qui pourront consacrer à cette activité une part

importante de leur temps, tout en restant membres de leur communauté locale.

Ce militant spécialiste n'est pas concevable au niveau de l'exploitation individuelle : s'il devient permanent, il cesse d'être agriculteur. C'est pourquoi la mise en place de structures coopératives de travail, au niveau de la production, est le complément nécessaire à la mise en place de grands ensembles coopératifs.

Syndicalisme et politique

Reste la troisième critique essentielle de nos camarades du Gard ; elle n'est pas nouvelle et je dirai qu'elle apparaît quelque peu contradictoire avec leur option en faveur du contre-plan. Le contre-plan n'est pas une panacée verbale, un slogan de réunions électorales. C'est l'élément d'une stratégie qui vise à coordonner action politique, action économique et syndicale contre le néo-capitalisme. La coopération est un des moyens de l'action économique. Dans le secteur agricole cela signifie que l'action coopérative, l'action syndicale et l'action politique doivent converger vers la revendication de réformes de structures anticapitalistes, chacune avec des moyens propres. Sinon, la coopération fait des affaires, le syndicalisme défend des prix et le politique conquiert des bastions municipaux.

Nous ne disons pas qu'il est possible d'empêcher le développement de l'intégration capitaliste à la campagne : mais nous disons qu'il faut proposer un autre modèle. La coopération peut constituer un « bastion de résistance », bastion sur lequel s'appuierait la lutte revendicative et poétique des paysans du secteur intégré : et celle des salariés du secteur capitaliste agricole.

Mais il est évident que, livrée aux seules lois du marché capitaliste, la coopération était, inévitablement, soit intégrée, soit écrasée par le secteur capitaliste. D'où la nécessité de relayer son activité par des luttes offensives et défensives contre le secteur capitaliste.

Cette remarque rejoint celle que nous faisons concernant l'attitude manifestée par nos camarades à l'égard du syndicalisme agricole. Cette attitude n'est évidemment pas étrangère à la situation particulière de nos camarades dans leur activité professionnelle. Attitude qui n'est elle-même pas étrangère à la domination des organisations syndicales dans leur département par « les gros exploitants. »

Il est hors de doute que le fait que ces camarades aient en quelque sorte trouvé « une solution personnelle » à leurs problèmes économiques ait facilité leur passage « direct » à l'action politique. Les artisans, moins soumis à l'arbitraire patronal, ont souvent précédé les ouvriers dans le mouvement socialiste. Mais il serait dangereux d'oublier que — pour la grande masse des paysans — la prise de cons-

science socialiste, anticapitaliste, ne peut se forger *qu'à travers l'action syndicale et coopérative*. Je conseille aux camarades du Gard de lire avec attention l'article que Raoul Seyriès, petit exploitant du Tarn devenu secrétaire général du C.N.J.A., a publié dans « Le Nouvel Observateur » du 26 novembre 1964 (« Jeunesse d'un leader ») dans lequel il expliquait sa propre démarche intellectuelle et comment, parti d'un point de vue « d'agriculteur individuel moderniste », il avait abouti à une conception socialiste de l'agriculture et de l'économie.

Il ne peut être question de « choisir » entre les formes de lutte économique, syndicale et politique. Il faut les mener conjointement. Concrètement, cela veut dire, dans le cas de la « Libby's »-Languedoc par exemple, qu'il faut :

1.) Lutter avec acharnement pour briser le monopole de la Libby's sur la région : cela ne peut être obtenu que par l'implantation, dans la zone irriguée, d'un complexe coopératif de taille équivalente. L'échec de « France-Uniconserves » n'en souligne que mieux l'importance.

2.) Organiser la lutte défensive des producteurs intégrés par la Libby's pour la revalorisation des conditions contractuelles qui leur sont faites : cette lutte ne sera pourtant efficace que si la Libby's n'a pas le monopole de la commercialisation. Mais inversement cette lutte affaiblira les armes concurrentielles que la Libby's pourrait utiliser contre le complexe coopératif.

3.) Proposer les réformes de structures politiques qui assureront la gestion démocratique de la production agricole au profit des travailleurs agricoles comme des consommateurs.

C'est la synthèse de ces trois types d'actions qui, seule, peut élever le niveau de conscience « global » de la paysannerie. En un mot, le socialisme gagnera les campagnes, les paysans deviendront socialistes *parce qu'agriculteurs*, et non pas — comme le formule assez clairement la Fédération du Gard — *malgré qu'ils soient agriculteurs*.

Serge Mallet.